

# JO de Pékin: un grand malaise

Alors que la flamme olympique est arrivée hier à San Francisco, des questions restent...

→ [Les organisateurs chinois ont fait la loi](#)

→ [Trois interrogations sur le malaise](#)

→ [John Carlos: «Lever le poing était un geste fort»](#)

→ [Toutes nos vidéos sur la flamme olympique](#)

## Les organisateurs chinois ont fait la loi

Frédéric Augendre (avec Julien Laurens à Londres)

mercredi 09 avril 2008 | Le Parisien



DRAPEAUX tibétains confisqués dans le public, banderoles arrachées, parfois avec brutalité : police et gendarmerie sont allées, lundi, au-delà de leur mission de maintien de l'ordre et de protection des relayeurs. Le ministère de l'Intérieur dément formellement que des consignes aient été données, mais les faits sont là : le simple fait d'arborer un symbole pro-tibétain était réprimé lundi dans les rues de Paris.

### Près du Trocadéro, deux gradés exprimaient un réel malaise.

« Les consignes, il faut les exécuter. Cela ne veut pas dire que chez nous tout le monde soit d'accord. » Plus loin, un policier du rang disait : « Je n'avais jamais vu cela, la police est instrumentalisée. » Pour Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'homme, « c'est la vision chinoise de la liberté d'expression » qui s'est imposée à Paris le temps d'une journée, « même si les méthodes sont moins brutales qu'en Chine, qui est une dictature ». Dimanche, à Londres, rien de tel : ceux qui ont tenté d'interrompre le parcours de la flamme ou de l'éteindre ont été maîtrisés, mais ceux qui exprimaient une opinion en arborant des drapeaux ou autres symboles n'ont connu aucun souci. Jean-Claude Hoang Phu, secrétaire national du syndicat Unsa police, légitime les interventions musclées au regard des menaces que représentaient, selon lui, les manifestants. Il considère que les incidents découlent des erreurs de « la délégation chinoise, qui a choisi le parcours » : « Peut-être que dans leur pays ils arrivent à tout maîtriser, mais en France, nous sommes dans d'autres conditions ; il aurait suffi de choisir les berges de la Seine. » Manifestement, la partie chinoise de ce « double commandement », selon le mot de Jean-Claude Hoang Phu, n'a rien voulu entendre.

Le préfet de police n'avait-il pas son mot à dire ? « Il était soumis comme tout le monde au comité organisateur. » Surprenant, lorsqu'on sait que l'acceptation d'un parcours est précisément une prérogative du préfet. Lundi, les organisateurs chinois se sont crus chez eux. Et il semble que personne ne les ait convaincus du contraire.

\*\*\*\*\*

Mercredi 9 Avril 2008 - A la une Michèle Alliot-Marie - SAN FRANCISCO (ETATS-UNIS), SAMEDI.

Quarante ans après son geste symbolique, John Carlos, aujourd'hui âgé de 62 ans, a participé au relais pour les droits de l'homme en Californie.

(LP/AURELIE AUDUREAU.) (AP/GEORGE NIKITIN.)

